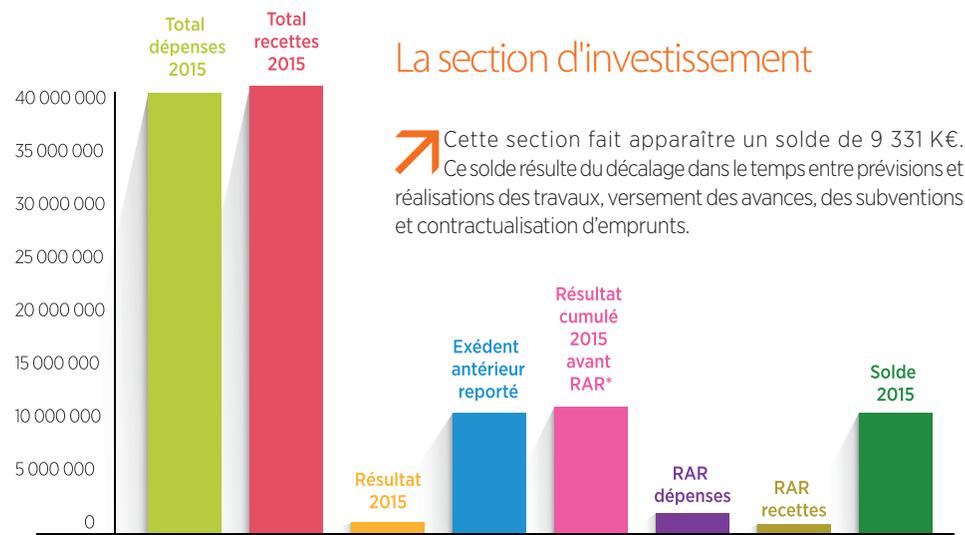
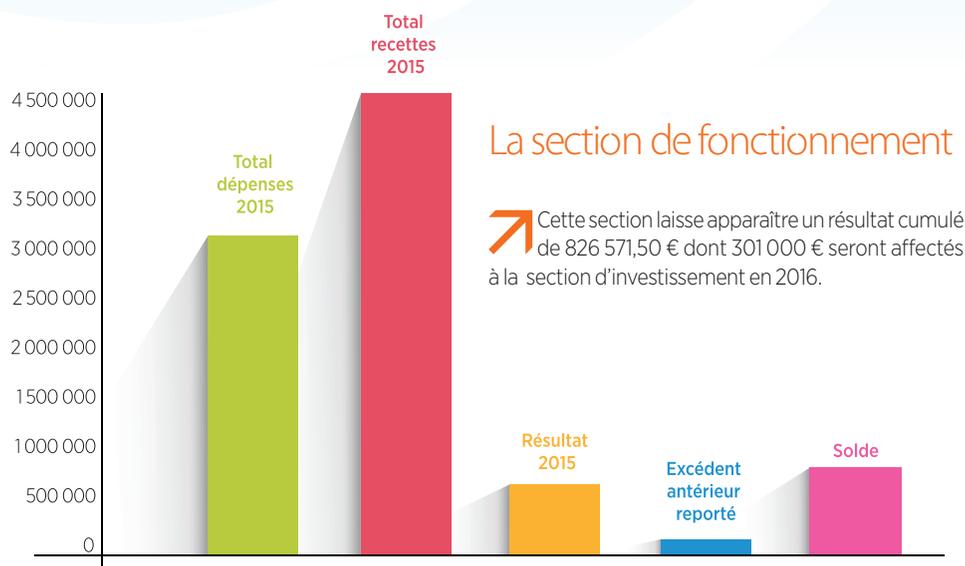


Bilan 2015



*RAR: Restes à réaliser



ÉDITO

➤ Le conseil syndical du SYMADREM a, dans sa séance du 7 avril 2016, adopté le budget du Syndicat, en conformité avec le rapport d'orientation budgétaire présenté et approuvé le 17 mars 2016.

Cet acte prend en compte les difficultés budgétaires que connaissent les collectivités territoriales ; c'est pourquoi, malgré une légère hausse de la section de fonctionnement, les contributions des membres du SYMADREM – qui représentent 85 % des recettes de cette section – diminuent en moyenne de 1 %. Pour les communes, cette contribution représente une dépense moyenne annuelle de 7,22 € par habitant.

Néanmoins ce budget demeure ambitieux. Il va permettre à notre établissement public de faire face à ses missions de gestion et de poursuivre ou d'engager des investissements dans la continuité du premier Contrat de Plan Interrégional État Régions, tels les travaux de renforcement de la digue du Rhône entre Beaucaire et Fourques et ceux de la digue de la Montagnette et des quais de Tarascon.

Les frais financiers, part substantielle de la section de fonctionnement, connaîtront une baisse, en raison d'une part de l'achèvement des travaux des quais d'Arles et de la digue entre Prends-té-Garde et le grand Mollégès, d'autre part du fait que les travaux de la digue entre Beaucaire et Fourques, ainsi que ceux de la deuxième tranche de la digue de la Montagnette et des quais sur Tarascon, limiteront leur incidence seulement à partir du second semestre 2016.

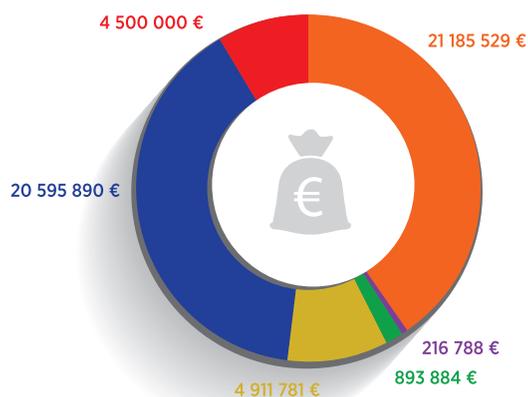
Le budget 2016 est le premier budget adopté avec les nouveaux élus issus des élections départementales et régionales et je les remercie personnellement de la confiance qu'ils m'ont témoignée, aux côtés de leurs collègues représentants des communes, en me renouvelant la charge de présider le SYMADREM, lors du comité syndical d'installation du 25 février.

Le président : Jean-Luc Masson

Fonctionnement et investissement 2016

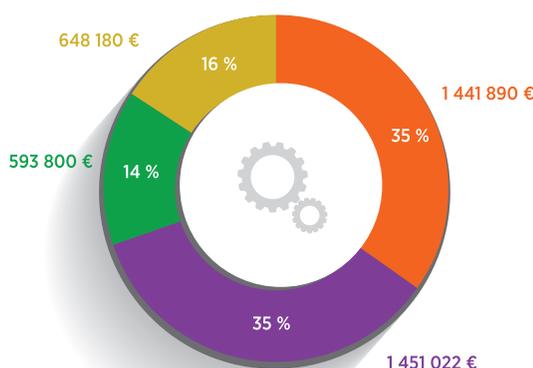
Le débat sur le rapport d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 17 mars 2016 a permis de faire bénéficier les élus membres du SYMADREM d'une information précise en matière budgétaire et d'ouvrir la discussion pour la présentation de l'examen du budget 2016.

Investissement 52 303 K€



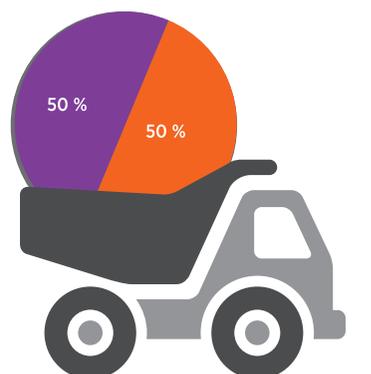
- Avances et autres opérations d'ordres
- Remboursement du capital de la dette
- Dépenses d'équipement hors AP
- Remboursement emprunts relais
- Reports de crédits (RAR 2015)
- Dépenses d'équipement sur AP

Fonctionnement 4 134 K€



- Charges financières
- Autres charges (amortissements et provisions)
- Personnel
- Charges générales

PART DE L'ENTRETIEN DES DIGUES DANS LES CHARGES GÉNÉRALES



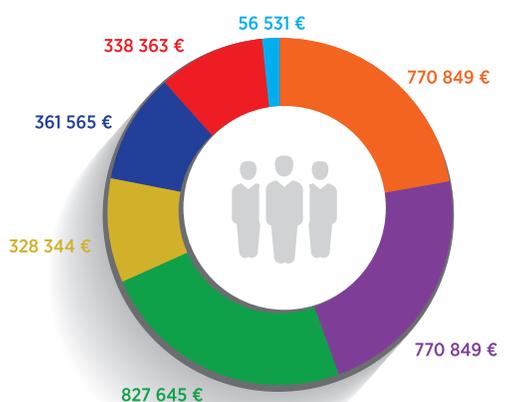
- Administration générale
- Entretien digues et quais

La section de fonctionnement est en hausse de 391 000 € par rapport à 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- L'augmentation des charges à caractère général, liée essentiellement aux nouveaux contrats de maintenance du nouveau bâtiment.
- La constitution des provisions liées aux contentieux.
- L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations.
- La baisse des charges financières de -142 000 € (soit -18 % par rapport à 2015) est liée à un besoin moindre d'emprunts.

Participation des membres à la section de fonctionnement

Les contributions des membres représentent plus de 85 % des recettes de la section de fonctionnement. Le coût moyen pour les communes membres est de 7,22 € par habitant au lieu de 7,33 € en 2015.



- Syndicat mixte départemental du Gard
- Communes de la rive droite
- Communes rives gauche
- Conseil régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
- Conseil régional PACA
- CD 30
- CD 13

Récapitulatif des subventions accordées

Le SYMADREM, est un syndicat mixte ouvert qui n'est pas à fiscalité propre. Il est constitué de collectivités territoriales (communes, départements et régions) et d'une communauté de communes. Il a pour objet d'assurer les missions d'intérêt général présentant une utilité publique. En tant que syndicat mixte il est régi par les dispositions des articles L. 5721-1 à L.5722-8 du Code général des collectivités territoriales. Comme il ne dispose pas de fiscalité propre, les contributions syndicales de ses membres constituent la principale ressource. Aussi, sur le plan financier, l'enjeu est de pouvoir contribuer au financement des investissements portés par le syndicat mixte à travers des subventions. À côté des membres, l'État intervient également en subventionnant chaque projet à hauteur de 40 % dans le cadre du Plan Rhône.

Le montant des subventions acquises par le SYMADREM pour la poursuite de la réalisation de son programme de sécurité se montait au 31 décembre 2015 à 121 M€.

40 % de ces subventions ont été encaissées en 2015 et 3 % sont en cours de versement début 2016, cela correspond à l'envoi à nos différents financeurs des factures de travaux réalisés par les entreprises tout au long de l'année 2015.

Toutefois, il en reste 57 % à encaisser, représentant un montant total de travaux à réaliser de 72 M€. Le SYMADREM doit faire l'avance avant d'en obtenir le remboursement par ses financeurs. Pour cela le recours à des prêts-relais est nécessaire, ce qui occasionne des frais financiers proportionnels au montant emprunté lui-même conditionné par la masse des travaux à réaliser.

Par rapport à celui de 2014, on note une augmentation des recouvrements mais aussi une augmentation des subventions en attente de versement.



Les travaux en 2016 : 21,18 millions d'euros*



Chantier digue Mas Molin à Arles



Montagnette à Tarascon



Quais Tarascon



Prise d'eau digue des Italiens Beaucaire

Le programme de sécurisation mené sous maîtrise d'ouvrage du SYMADREM est une des principales composantes du volet inondations du Plan Rhône et plus particulièrement du schéma de gestion des inondations sur le Rhône aval, établi par la DREAL de bassin.

13 opérations ont été réalisées depuis 2008, soit 85 millions d'euros TTC.

Au cours de l'année 2016, la rive droite du Rhône verra démarrer, après la phase d'études, l'ensemble des travaux entre Beaucaire et Fourques, dont le montant est évalué à 47,43 millions d'euros TTC. Pour la rive gauche du Rhône, 2016 sera une année de transition :

- Achèvement des travaux de sécurisation en traversée d'Arles.
- Démarrage de la 2^e phase des travaux de renforcement de la digue de la Montagnette au nord de Tarascon.

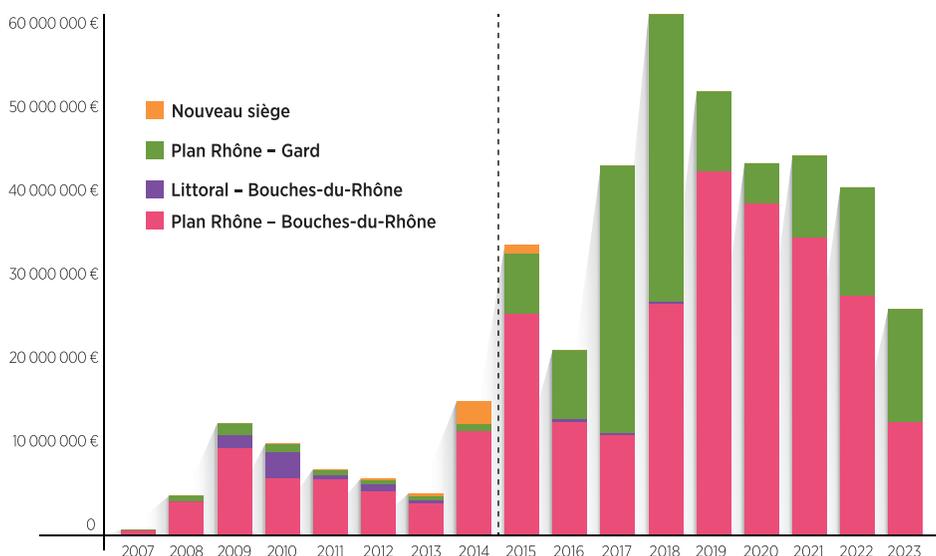
Il est également prévu 1 million d'euros HT pour le démarrage des études géotechniques sur les digues du petit et grand Rhône afin d'établir un diagnostic approfondi nécessaire aux études de dangers des systèmes d'endiguement et préparer la définition d'un programme de travaux pour l'après 2020.

* Prévisionnel

Le programme d'investissement CPIER 2015 - 2020

Le Contrat de Plan Interrégional État-Région Plan Rhône pour la période 2015-2020 prévoit 192 millions d'euros pour le SYMADREM. Après le premier contrat qui s'est réalisé à 80 % sur la période 2008-2015, le SYMADREM est, depuis 2015, entré dans une phase d'activités intenses et ce jusqu'en 2023 comme le montre le graphique ci-dessous.

En 2015, 34,56 millions d'euros ont été payés aux entreprises occasionnant l'emploi de 200 personnes qui travaillaient pour le compte du SYMADREM chaque jour durant l'année, soit 43 500 journées travaillées.



Opération de travaux de renforcement de la digue du Rhône en rive droite entre Beaucaire et Fourques



Ecluse Beaucaire

- **13 kilomètres** de digue dont 5 kilomètres renforcée contre les déversements, entre le fer à cheval et la station BRL.
- **46,3 millions d'euros** toutes taxes de travaux et 1,13 million d'euros pour les études.
- **Un financement 100 % public** dont 40 % État, 30 % région, 25 % département, 5 % communes et 600 000 € financés par la Compagnie Nationale du Rhône.
- **300 parcelles** de propriétés privées. Dont 144 acquises à l'amiable pour un montant de 700 000 €.

Synthèse 2016

Reprenant les données présentées lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 17 mars 2016, le projet de budget primitif pour l'exercice prend en compte les résultats du compte administratif 2015 qui dégage **en section de fonctionnement un excédent de 1491000 €**. Il est lié à la participation 2015 pour 664000 € du Conseil départemental du Gard aux investissements que l'on affecte en section de fonctionnement, 301000 € affectés en section d'investissement pour financer des travaux hors CPIER et un report de 525000 € sur la section de fonctionnement pour assurer les dépenses des premiers mois de l'année dans l'attente du vote du budget. **En section d'investissement un solde excédentaire de 9827000 €** résulte du décalage dans le temps entre les prévisions et les réalisations des travaux, lié aux procédures réglementaires, aux acquisitions foncières, aux intempéries et à l'exécution des marchés passés au cours de l'année 2015.

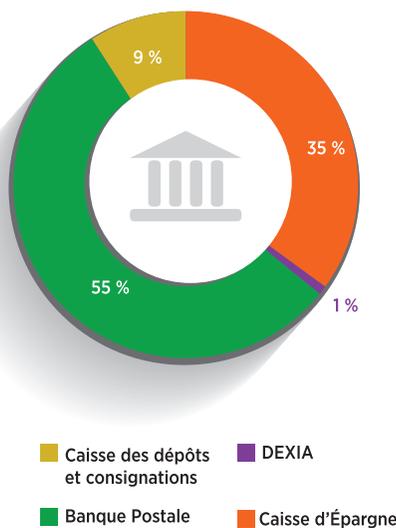
La section de fonctionnement, regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement général du SYMADREM. Elle se monte à 4137000 € hors versement de la participation du Conseil départemental du Gard (472000 €). Elle est en hausse de 391000 € essentiellement du fait de la constitution d'une provision obligatoire supplémentaire liée aux contentieux en cours. Les charges, à caractère général, n'augmentent que de 20000 € (du fait de nouveaux contrats de maintenance du nouveau bâtiment), les frais de personnel sont stables et nous constatons une baisse de 18 % des charges financières.



Plage est, travaux sur digue à la mer

La section d'investissement, regroupe en particulier les remboursements de la dette pour 25,5 millions d'euros, les dépenses prévisionnelles d'équipement pour 21,2 millions d'euros. Le financement du besoin de trésorerie du budget est assuré par des emprunts relais dont le montant pour 2016 est estimé à 13 millions d'euros. Ceci prend en compte d'une part le décalage entre le règlement des factures et l'achèvement des opérations et le versement des subventions, l'encaissement du fonds de compensation de la TVA, les délais de paiement de l'État et les taux des avances consenties par les financeurs.

LA DETTE : RÉPARTITION DE LA DETTE PAR ORGANISMES PRÊTEURS



Fonctionnement

4 137 000 €

Investissement

52 303 000 €

Zoom Métier



Céline de Paris

Céline de Paris

Ingénieur chargé d'opérations
Plan Rhône et Littoral

Céline est arrivée le 15 février 2016 dans l'équipe technique du SYMADREM en tant qu'ingénieur chargé d'opérations Plan Rhône et Littoral. Diplômée de l'École nationale supérieure de l'eau de l'énergie et de l'environnement et lauréate du concours d'ingénieur territorial, elle rejoint le SYMADREM après 5 années passées en bureau d'études sur des projets liés à la protection contre le risque inondation.

Céline sera en charge du suivi des opérations localisées sur la partie littorale du périmètre du SYMADREM

- À l'est, la sécurisation des digues du grand Rhône à Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône, associée à la création d'une digue de second rang sur le territoire des Salins du Midi, permettra une meilleure protection des enjeux existants contre les crues du Rhône.
- À l'ouest, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, un diagnostic approfondi des aménagements de lutte contre l'érosion marine existants sera mené. Il sera assorti de propositions techniques de renforcement.
- À cela s'ajoutent les travaux sur les pertuis de la Fourcade et de la Comtesse, réalisés en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Camargue, qui permettront d'améliorer le ressuyage de la Camargue insulaire.

Nos partenaires...



Directeur de la publication : Jean-Luc Masson - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier - Ont participé à ce numéro : Annie Berton, Antoine Castagnet, Patricia Castillon, Béatrice Couniot, Céline De Paris, Thibaut Mallet
Photos : SYMADREM - Imprimeur : Pure Impression - Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324 - SYMADREM - 1182, chemin de Fourchon
VC 33 13200 ARLES - Tél. 04 90 49 98 07 - symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr